

MISE À JOUR SUR LA SITUATION DES AVOCATS (par Barbara Piccioli)

Salut à tous,

On a recommencé à récolter les avocats Hass, en sachant bien que beaucoup de passionnés de ces fruits sont en attente de pouvoir les recevoir.

Comme désormais tout le monde le sait, on a un producteur en moins, ce qui fait que la carence d'avocats qu'on a commencé à connaître l'an dernier est désormais devenue chronique.

Notre désir et notre objectif est de pouvoir satisfaire le plus de réalités et de groupes possibles.

C'est une entreprise qui nécessiterait " la capacité de multiplication des pains et des poissons" ...et nous n'avons pas encore développé ces capacités mystiques ...

Nous n'avons pas la certitude absolue des quantités d'avocats réellement disponibles, mais seulement des estimations approximatives. Et selon ces calculs, on pense que la quantité disponible sera d'environ 9000 kilos par mois, ce qui par rapport à l'an dernier devrait pouvoir satisfaire un tiers des demandes auxquelles on s'attend.

La solution qui nous semble la meilleure est d'envoyer une quantité d'avocats déterminée à chaque groupe, **une seule fois**, en étalant sur les livraisons de décembre à mars.

Et cela sera possible, parce qu'à la différence des oranges, les avocats ne se récoltent pas tous en même temps : les fruits mûrissent et grossissent de manière échelonnée, petit à petit. Il faut juste penser que quand il pleut ou simplement si les plantes sont mouillées, on ne peut pas récolter, car l'avocatier étant un grand arbre avec du bois très fragile, il serait dangereux pour la sécurité de l'équipe de récolte de récolter lorsque les plantes sont mouillées.

On pense donc de mettre en place des tours dans les livraisons, tout en informant les plus gros groupes de la limite disponible pour leur commande.

On va commencer en décembre, en fournissant les groupes selon le calendrier déjà établi.

Prenez compte que c'est une nouvelle manière d'affronter ce problème pour nous aussi, et nous ne savons pas encore bien comment cela va fonctionner tant que nous ne l'aurons pas expérimentée.

Je dirais de toutes façons de considérer l'arrivée des avocats comme une belle surprise... pas garantie à 100%...

Nous allons tenir une comptabilité de ces envois, et nous nous efforcerons de faire entrer tous les groupes dans ce plan de répartition.

Mais si on regarde cette affaire d'un autre point de vue, positif et propositif, on peut affirmer que la "tourmente des avocats" nous a donné l'idée des coproductions (link dernière proposition): c'est-à-dire de tous vous impliquer pour la création de nouvelles plantations, que de toutes façons, nous sommes déjà en train de mettre en ouvre avec nos forces limitées, malgré la constante carence de liquidités des exploitations agricoles. Nous voulons transformer un problème en action partagée et solidaire, pour d'autres produits aussi, qui nécessitent aussi une augmentation de la production, comme les pamplemousses, cédrats, kumquats, clémentines tardives, kiwis, bananes, mais aussi miel. Nous sommes certains qu'il y aura une grande collaboration de toutes les personnes impliquées.

Merci d'avance pour être avec nous, et de permettre à qui croit encore en l'Agriculture, de continuer à y croire... malgré toutes les difficultés.

ciao